

CINEY

ELECTIONS COMMUNALES

14 octobre 2018

Programme 2018 - 2030

eCOLO

#CRÉONSDEMAIN



CINEY DEMAIN

Ciney et ses villages en 2030, c'est demain !

Chez **Ecolo**, nous voulons que **demain soit à l'image de nos rêves à tous**. Nous pensons que c'est en agissant **ici et maintenant** que nous pouvons apporter notre pierre à un édifice plus grand. Chacun peut faire **sa part et tous les jours**, des citoyens s'investissent **pour le bien commun**, dans les clubs sportifs, les associations sociales et culturelles, les groupes de soutien... Cet investissement citoyen, c'est le carburant de la démocratie, un carburant propre que nous voulons soutenir, de toutes nos forces, pour construire demain.

Par ailleurs, **Ciney** n'est pas une île isolée et nous sommes directement concernés par le monde qui nous entoure, tel qu'il est, à commencer par **les changements climatiques** qui nous affectent déjà. Si certains se voilent la face et cherchent des excuses pour ne pas agir en disant « **Ce problème n'est pas le nôtre, ça ne nous concerne pas au niveau communal** »... chez **Ecolo**, nous pensons globalement pour **agir localement !**

Notre commune a la chance de concentrer à la fois une ville sympathique porteuse de dynamiques positives et des villages où il fait bon vivre. C'est un atout qu'il faut faire fructifier pour réellement s'engager dans **une transition écologique, positive et ambitieuse** :

- **Une commune zéro déchet en 2030 ?**
Oui c'est possible !
- **Une commune 100 % énergie renouvelable en 2030 ?**
Oui c'est possible !
- **Une commune avec 20% de déplacements à pied ou à vélo en 2030 ?**
Oui c'est possible !
- **Une commune solidaire où chaque citoyen est entendu et respecté en 2030 ?**
Oui c'est possible !

Pour nos enfants, pour la planète, il est temps !

Demain nous appartient !

Pour rendre tout cela possible,
merci de nous soutenir **en votant**
pour nos candidats Ecolo Ciney
le **14 octobre** prochain !

LISTE
2



François **Bouchat** - Valérie **Vanheer-Nagant**



Découvrez nos candidats



Nos ambitions pour **Ciney et ses villages**

- 1 **Ciney capitale verte du Condroz !**
Agriculture – Tourisme – Environnement – Biodiversité
- 2 **Ciney et ses villages, commune propre et agréable**
Propreté/déchets – Aménagement du territoire – Pollution
- 3 **Les citoyen·ne·s au centre des décisions !**
Accès à l'information – Participation citoyenne
- 4 **Produire et consommer local, pour faire vivre les producteurs cinaciens**
Alimentation bio/locale – Consommer autrement – Monnaie complémentaire « le Voltî »
- 5 **Sport, culture et milieu associatif : des richesses à cultiver !**
Sport – Culture – Milieu associatif – Personne Handicapée
- 6 **Ciney une commune pour toutes les générations !**
Petite enfance – Enseignement – Jeunes et Emploi – Aînés
- 7 **Ciney convivial, solidaire et ouvert sur le monde**
Convivialité–Cohésion sociale–Logement–Vivre ensemble
- 8 **Innovation économique : Ciney Smart City**
Dynamisme économique – Commerce – Ressources communales
- 9 **La mobilité pour tous à Ciney et dans les villages !**
Parkings – Trains et bus – Voitures partagées – Mobilité active (piétons-cyclistes) – PMR
- 10 **Ciney et ses villages 100% énergie renouvelable !**



1. Ciney capitale verte du Condroz !

En Wallonie, Ciney est reconnue comme un des principaux pôles agricoles, une ville dynamique avec un tissu scolaire dense et diversifié. C'est aussi la capitale du Condroz, région aux multiples atouts avec un potentiel touristique encore sous-exploité.

Nous voulons que Ciney s'appuie sur ces atouts pour réaffirmer son rôle de capitale et se propulser vers un avenir durable. Que Ciney devienne un exemple à suivre tant en termes d'agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement, qu'en termes de tourisme vert. Nous voulons une ville ouverte sur le monde et orientée vers demain.

Ciney, capitale de l'alimentation durable

- Développer Ciney dans son rôle de pôle sous-régional par un « city marketing » performant et positif orienté vers l'agriculture de demain, en s'appuyant notamment sur le bac Agro (et sa filière bio) de la Haute Ecole de la Province, et sur l'excellence de l'école de l'agriculture et des sciences de la Province. Nous voulons que Ciney devienne le laboratoire de la transition vers l'agriculture biologique
- Identifier Ciney comme capitale de l'alimentation durable en favorisant l'agriculture locale et en soutenant les petits producteurs : promouvoir la production locale, favoriser la rencontre entre les agriculteurs et les consommateurs, soutenir et susciter la reconversion des producteurs vers des pratiques plus respectueuses ou plus locales, soutenir les coopératives agricoles
- Créer de réelles synergies entre agriculteurs, artisans, restaurateurs et consommateurs autour de l'alimentation, des saveurs et du respect de la planète
- Renforcer, en partenariat avec le BEP-Bureau Economique de la Province, l'axe agro-alimentaire durable lors de l'extension du zoning de Biron, et y intégrer une réelle gestion environnementale (ISO 14001 ou EMAS) : utilisation parcimonieuse du sol et rationalisation de l'espace sur base d'une logique d'écologie industrielle et de coopération entre entreprises (services communs, production d'énergie, ateliers partagés, déchets de l'un pouvant être ressources de l'autre...)
- Limiter au maximum l'expropriation ou la conversion des terres agricoles, véritable richesse de notre région. Dans cette optique, nous voulons soutenir l'accès aux terres pour les jeunes agriculteurs et les aider à se développer. Nous proposons par exemple de réserver une partie des essarts communaux à la production maraîchère à destination locale (principe de la ceinture alimentaire)

Ciney, capitale du tourisme vert

- Développer une dynamique touristique supra-communale, avec la Maison du Tourisme et le GAL (Groupe d'Action Locale), en valorisant nos paysages, notre patrimoine et les acteurs locaux (gîtes, restaurants, artisans, ...) en complément des pôles d'attraction déjà existants dont le Domaine de Chevetogne
- Valoriser Ciney comme ville étape sur l'EuroVéloRoute n°5 qui relie notamment Londres à Rome
- Développer l'accueil adapté aux cyclistes dans l'Horeca pour bénéficier des retombées positives du RAVeL, notamment par la promotion du label « Bienvenue Vélo »
- Soutenir la création d'hébergements diversifiés pour différents publics en recherche d'authenticité: camping à la ferme, gîtes et chambres d'hôtes...
- Poursuivre le développement de circuits pédestres et VTT sur l'ensemble de la commune et valoriser les connexions avec des circuits supra-communaux
- Tirer le meilleur parti du programme « circuit d'art » sur le territoire de la Maison du tourisme, en le valorisant auprès des artistes, artisans, et opérateurs touristiques locaux

2. Ciney et ses villages, commune propre et agréable

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend notamment de la présence de « poumons verts », du maintien de la biodiversité dans la ville comme à la campagne, la préservation des paysages, la propreté, la lutte contre le bruit...

La commune est responsable de la propreté et de la salubrité dans les rues et les lieux publics. En développant des actions préventives notamment en matière de déchets et en luttant contre les incivilités, en soutenant les actions de citoyens, elle contribue à un environnement plus agréable, que les citoyens peuvent s'approprier.

Cette appropriation incite alors les citoyens qui le souhaitent à améliorer eux-mêmes leur cadre de vie, leur rue, leur quartier, via des comités de quartier existants ou à créer ou via un contrat « gagnant gagnant » avec la commune !

Propreté et gestion des déchets

- Se fixer un objectif de « commune zéro déchet » ! Faire une priorité de la réduction des déchets, de la lutte contre toutes les formes de gaspillage et de la préservation des ressources.
- Mener une réelle campagne de prévention en matière de déchets : actions ludiques de sensibilisation au zéro-déchet, à l'éco-consommation dans les écoles, au compostage individuel ou collectif (via des articles, via des concours – famille zéro-déchet)
- Réévaluer l'opportunité de passer aux poubelles à puce pour mieux responsabiliser chaque producteur de déchets
- Mettre en place des poubelles à tri dans le centre-ville
- Généraliser l'usage de gobelets et de vaiselles réutilisables et réutilisées

Urbanisme et aménagement du territoire

- Créer un éco-quartier dans la zone de la gare, dans le prolongement du projet architectural European
- Prévoir les besoins de services et d'hébergement liés notamment à l'évolution de la population en adaptant les logements aux personnes du 3ème âge et aux personnes handicapées dans tout projet d'urbanisation
- Veiller à aménager des espaces publics de qualité dans tous les nouveaux projets d'urbanisation de nouvelles zones telles la zone Tersoit ou Saint-Gilles (plaines de jeux, espaces de rencontres, sécurité routière, mobilité douce, espaces verts, zone de rangements partagés...)
- Etablir un bon équilibre entre la ville et les villages, en arrêtant l'extension des constructions en dehors des noyaux d'habitat. Favoriser la construction ou la rénovation d'habitations dans des zones déjà dotées d'équipements et de services de manière à préserver nos paysages, notre patrimoine naturel, nos superficies de terres fertiles. Cela limite aussi la dépendance à la voiture et les coûts pour la collectivité sont limités.
- Penser la rue et les espaces publics en concertation avec les citoyens, pour favoriser la rencontre, l'échange, le rapprochement entre les différents usagers, toutes générations confondues. C'est en ce sens que sera repensé l'aménagement de la place Monseu et celui de l'avenue Schlögel, avec plus de place pour les piétons/cyclistes
- Favoriser la plantation d'espèces végétales locales lors de la délivrance des permis d'urbanisme
- Renforcer le maillage écologique, notamment par la plantation de haies, la conservation ou le développement de zones naturelles...

- Augmenter le nombre de toilettes publiques en ville
- Faciliter l'entretien des haies publiques et privées (agriculteurs) via des conventions avec des fermiers ou des entreprises d'économie sociale
- Veiller au respect des interdictions d'abattage durant les périodes de nidification
- Gérer écologiquement les propriétés communales en supprimant l'utilisation de pesticides pour améliorer les paysages et favoriser la biodiversité
- Adapter l'aménagement des espaces verts, des allées de cimetière, et des espaces publics pour permettre cet entretien sans pesticide (avec l'appui du Pôle de Gestion Différenciée – service du SPW)
- Réduire les îlots de chaleur en ville provoqués par le réchauffement climatique en plantant des arbres d'alignement et en veillant à accroître la couverture végétale en ville
- Mettre en place un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) pour coordonner toutes ces actions et leur donner de la cohérence. Impliquer un maximum de citoyens dans cette démarche : naturalistes, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, amoureux de la nature...

Pollutions sonore et électromagnétique

- Interdire les antennes à moins de 300 mètres des écoles, des maisons de repos, des bâtiments publics et des quartiers résidentiels pour éviter toute nuisance vis-à-vis des personnes sensibles
- Défendre auprès du SPW l'installation de dispositifs anti-bruit le long des grand axes routiers proches des habitations (comme sur la route Charlemagne à hauteur de Fays)
- Evaluer la mise en zone 70 des routes intervillages, pour diminuer le bruit mais aussi pour apaiser la circulation et rendre plus agréable les déplacements cyclistes sur ces voiries



3. Les citoyen·ne·s au centre des décisions !

Les citoyens et les associations doivent être placés au centre des décisions pour les politiques qui les concernent. Cela implique d'offrir les outils nécessaires pour offrir une réelle possibilité de prendre part aux processus participatifs de la commune. Nous nous appuyons notamment sur les outils numériques et technologiques pour créer une plus grande interactivité entre les citoyens, les élus et l'administration communale.

La commune est le premier point de contact des citoyen·ne·s avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitant·e·s sont les mieux placé·e·s pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Il est utile de rappeler que faire l'exercice de la démocratie, c'est aussi une opportunité de se mettre à la place de l'élu et par conséquent de réduire le fossé qui se creuse entre l'Etat et les citoyens.

Nous faisons donc le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Nous voulons rendre la commune plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favorisons sa participation réelle et effective à la prise de décisions.

Faciliter l'accès à l'information

- Rendre publiques les données des instances communales et des services communaux (ordre du jour des conseils communaux, PV, budget, comptes...), les mettre en ligne et garantir leurs mises à jour
- Organiser la retransmission du Conseil Communal en streaming
- Donner accès au bulletin communal aux associations dans le cadre d'informations publiques
- Développer et moderniser la communication de la commune avec ses citoyens en permettant l'interactivité pour un meilleur service et plus de démocratie : page facebook, forum sur la page de la commune, newsletter électronique

Renforcer l'implication des citoyen·ne·s dans la vie politique

- Délocaliser régulièrement le conseil communal vers les villages.
- Identifier dans chacun de nos villages et de nos quartiers, un « comité » de citoyens partenaires de l'amélioration de l'environnement, de la vie sociale et de la qualité de vie en général
- Proposer un budget participatif sur base annuelle : une part du budget extraordinaire sera confiée aux citoyens qui seront invités à choisir le projet dans lequel ils estiment le plus opportun d'investir
- Instaurer un « conseil citoyen » composé de citoyens tirés au sort pour donner des recommandations sur les priorités politiques de la commune
- Créer des comités de suivi composés d'élus et de citoyens pour le suivi des projets les plus importants ; instaurer un principe d'évaluation des politiques mises en œuvre afin de les réorienter si nécessaire
- Respecter davantage l'autonomie des organismes et associations para-communales (Régie des sports, Centre culturel, crèche...) et combattre toute forme d'interventionnisme politique
- Assurer l'indépendance des commissions et conseil consultatifs dans lesquels les citoyens s'investissent et sont représentés (CCATM – Commission Consultative Aménagement du Territoire et Mobilité ; CLDR – Commission Locale de Développement Rural ; CCCA – Conseil Communal Consultatif des Aînés ; Commission de la personne handicapée, etc.)
- Respecter les choix, les avis et les décisions de toutes ces instances participatives ; ou à défaut, motiver les raisons d'un refus de les suivre
- Exclure toute forme de favoritisme et de politisation dans les recrutements au sein de l'administration
- Créer un droit d'initiative citoyenne permettant d'obtenir du Conseil Communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et qu'il le soumette à la consultation populaire
- Encourager la réappropriation de l'espace public par les citoyens et leur permettre d'améliorer eux-mêmes leur qualité de vie, notamment via des permis de végétaliser, y compris pour des espèces comestibles (un coin de trottoir, un bac devant sa maison,...)
- Créer un conseil communal des enfants

4. Produire et consommer local, pour faire vivre les producteurs cinaciens

Nous sommes confrontés à un double mouvement : le nombre des scandales alimentaires augmente alors que dans le même temps, nos agriculteurs sont poussés à s'engager toujours plus loin dans l'industrialisation de leur production. Or, tout démontre qu'il faut briser ce cercle infernal. La bonne nouvelle, c'est que c'est possible !

Nous soutenons une agriculture familiale, avec des fermes qui visent une autonomie fourragère, et qui valorisent et transforment eux-mêmes un maximum de leurs produits. Cela leur permet simplement d'être moins dépendants, d'une part des producteurs industriels de semences et de produits phytos, et d'autre part des fluctuations non-maîtrisées des prix du marché (blé, lait, viande).

La commune a une prise directe sur les circuits courts et doit jouer un rôle actif pour proposer des alternatives. Car consommer local permet de rapprocher producteurs et consommateurs, et génère un impact positif sur l'économie et sur la santé !

Les circuits courts ne sont pas réservés à l'alimentation, la commune peut aussi jouer un rôle actif dans l'économie locale, par exemple en incluant des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics et ainsi réserver certains marchés aux entreprises d'économies sociales ou imposer l'engagement de stagiaires en formation par les entrepreneurs pour les chantiers importants.

Une alimentation locale et/ou bio pour tous

- Fournir des repas locaux et si possible bio dans toutes les cantines scolaires, et intégrer l'alimentation durable dans le projet pédagogique des écoles
- Faire de l'alimentation durable, bio et locale, la norme dans toutes les autres collectivités : crèches, lieux extrascolaires, repas à domicile, maisons de repos et événements communaux
- Planter des petits fruitiers dans les jardins d'école, parcs, espaces publics et donner l'accès à ces arbres fruitiers
- Encourager l'horeca cinacien à passer progressivement aux produits bios, locaux et de saison en les informant et les sensibilisant aux productions locales existantes
- Soutenir les GAC (groupe d'achat collectif), les GASAP (groupement de soutien à l'agriculture paysanne) et coopératives de valorisation des produits du terroir

- Soutenir les marchés locaux et bio de producteurs locaux, notamment en proposant l'installation d'une halle couverte permanente (par exemple sur la place de la gare) en concertation avec les producteurs

Consommer autrement

- Veiller à introduire des clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges, pour lutter contre le dumping social et environnemental
- Donner l'exemple au niveau de la gestion des services communaux notamment lors de réceptions ou inaugurations : produits locaux, de saison, bio et « zéro déchet »
- Exploiter le label « commune du commerce équitable », qui met en avant les producteurs locaux quand c'est possible et qui garantit un revenu décent aux producteurs de produits de provenance plus lointaine (café...)
- Soutenir les donneries, repair-cafés, trocantes, ressourceries, SEL (Service d'Echange Local)... et se fournir à ces endroits lorsque c'est possible
- Placer les réserves financières de la commune dans des parts de coopératives locales ou dans des placements éthiques
- Se défaire de produits financiers soutenant les énergies fossiles et plus généralement des produits non-éthiques

Notre monnaie complémentaire locale : le Voltî

- Soutenir la monnaie locale « le Vôlti », outil financier de relocalisation de l'économie, en la faisant connaître auprès d'un vaste public : informations dans le bulletin communal, soirées d'infos...
- Proposer de payer les jetons de présence des Conseillers communaux qui le souhaitent en Voltî
- Intégrer le Voltî dans les cadeaux de la commune et les activités organisées par la commune et les organismes touristiques locaux (marché de Noël, fêtes d'été, Baladez-vous...)
- Proposer de pouvoir payer des services communaux en Voltî



5. Sport, culture et milieu associatif : des richesses à cultiver !

En soutenant le sport, la culture et les mouvements associatifs, la commune améliore la vie de la population et joue un rôle essentiel dans la création du lien social et la promotion de la santé.

Le milieu associatif doit être soutenu, notamment parce qu'il offre à chacun des chances égales d'émancipation sociale.

Une culture vivante et accessible à tous

- Participer à la promotion des groupes musicaux, des artistes d'arts plastiques et des groupes folkloriques de la commune en fournissant un soutien administratif, ainsi qu'une aide à la promotion via internet et une diffusion de leurs activités dans le bulletin communal.
- Mettre à disposition les lieux culturels les jours où ils sont inoccupés (scène de spectacle, locaux, matériel...) de sorte à favoriser pour tous, l'accès à des locaux adaptés à la création artistique et à la vie culturelle.
- Donner toute notre attention à la participation des jeunes et aux collaborations avec les écoles, en proposant des tarifs préférentiels, en donnant accès à des répétitions de théâtre...
- Développer la culture en privilégiant la participation citoyenne, le partenariat avec les associations et la décentralisation vers les villages ; Soutenir les activités culturelles existantes
- Adapter le théâtre communal et les projections de cinéma aux malentendants (installation d'une boucle magnétique)
- Rendre les infrastructures culturelles, dont le théâtre communal, accessibles aux PMR en installant un ascenseur au théâtre communal

Le sport, formidable outil de promotion de la santé et de liens sociaux

- Soutenir et promouvoir le sport comme déterminant de bien-être et de santé et créateur de liens sociaux
- Développer de nouvelles infrastructures sportives, et notamment une salle de gym pour le club de gym de la Royale Vaillante Saint-Georges, à proximité de la piste d'athlétisme qui pourrait également bénéficier d'une partie des installations (douches, vestiaires, cafétéria...)
- Créer une plaine de jeux et une petite infrastructure sportive (fitness urbain) dans chaque village et quartier avec la participation des habitants/comités de quartier
- Promouvoir et soutenir l'intégration des personnes porteuses d'un handicap par des aménagements adaptés au niveau de l'infrastructure et de l'accès
- Accroître la participation des personnes à faibles revenus aux activités socio-culturelles, par exemple en remettant sur pied un service de type « LECAP », dans le cadre du plan de cohésion sociale

Soutien aux associations

- Faciliter les projets des associations et/ou comités de quartiers et de village, en particulier ceux qui favorisent la transition écologique, en mettant à leur disposition des locaux publics, du prêt de matériel ou un soutien à la création d'associations.
- Donner systématiquement accès aux colonnes du bulletin communal aux associations pour annoncer leurs événements et activités
- Soutenir les associations telles que la maison des jeunes, les mouvements de jeunesse, notamment en termes de transports pour le camp ou des aides logistiques
- Concrétiser la mise en place de la plateforme de bénévolat pour que les demandes des associations rencontrent les bénévoles qui sont prêts à offrir leurs services
- Dynamiser les commissions et groupes de travail citoyens, qui sont des partenaires indispensables de la vie communale

Intégration des personnes handicapées

- Valoriser la personne désignée comme « handicontact » au sein de l'administration communale en augmentant le nombre d'heures de prestations

- Créer et maintenir à jour un répertoire des aides et services spécifiques aux besoins des personnes handicapées
- Dynamiser la commission de la personne handicapée et prendre en compte ses avis, notamment en matière de mobilité des PMR ou d'inclusion dans la vie sociale
- Faciliter l'inclusion des personnes handicapées dans tous les événements sportifs, culturels et récréatifs mis en place sur le territoire de la commune.

6. Une commune idéale pour toutes les générations !

Ciney et ses villages doivent rester des lieux où il fait bon vivre. Pour ce faire, il est nécessaire de retisser le lien intergénérationnel.

Nous voulons ainsi offrir à nos citoyens un quotidien rassurant où s'entremêlent l'évolution des plus petits, l'insouciance de l'adolescence, le maintien d'un certain confort de vie des adultes et l'autonomie des aînés.

La hausse de l'espérance de vie est une donnée incontournable ; Ciney doit s'y préparer, en mettant en œuvre un plan d'action à court, moyen et long terme.

La commune doit prendre en compte les besoins de chacun à chaque étape de son existence, pour chacune des étapes du développement de la vie des Cinaciens, voici ce que nous vous proposons :

Pour les plus petits

- Poursuivre le développement de structures d'accueil de proximité (crèches et structures d'accueil extra-scolaire)
- Permettre l'accès à tous les enfants à un milieu d'accueil de qualité, y compris pour les enfants porteurs d'un handicap
- Organiser des espaces de parole et de rencontre pour jeunes parents
- Concrétiser la mise en place du « Bébébus cinacien ». Le Bébé Bus est une halte-garderie ambulante. Les communes partenaires prêtent un local : l'équipe s'y installe le matin, garde les enfants la journée et repart le soir. Une solution pour les parents qui cherchent ponctuellement un lieu de garde, un lieu de socialisation et de soutien à la parentalité
- Créer des rues « enfants admis » où la circulation est restreinte le mercredi après-midi par exemple, ou un jour de week-end, pour permettre aux enfants de jouer en rue

Pour un enseignement de qualité pour tous

- Favoriser le bien-être de tous à l'école avec une attention prioritaire aux plus jeunes ; donner plus de moyens à l'enseignement maternel
- Encourager la mise en place d'écoles durables : gérer de manière rationnelle l'énergie et l'eau, initier des démarches «zéro déchet», fournir une alimentation locale et bio, avoir une politique d'achats durables, favoriser la mobilité durable et aménager des espaces favorisant la biodiversité !
- Soutenir un enseignement de qualité : l'école est un lieu d'apprentissage mais aussi d'accueil, d'ouverture et d'épanouissement pour les enfants
- Fournir aux instituteurs des outils pédagogiques d'éducation relative à l'environnement, à la santé et à la citoyenneté
- Proposer aux enseignants une formation et un accompagnement leur permettant d'intégrer de nouvelles pratiques pédagogiques en faisant notamment la promotion de l'école du dehors
- Soutenir les écoles dans leur rôle de prévention et de promotion du bien-être (journée sans tabac, prévention face au harcèlement...)
- Ecouter les équipes éducatives. La commune, en tant que pouvoir organisateur ou partenaire, est là pour soutenir enfants, pédagogues et parents, pour faciliter, susciter les collaborations et impliquer les différents acteurs dans la vie de l'école
- Fournir aux enfants une cantine de qualité servant des produits locaux, bio et/ou issus du commerce équitable sans surcoût
- Envisager la création de potagers pédagogiques dans chaque école, associé à la mise en place de compost
- Recréer des espaces verts dans les écoles comme espaces de jeux pour les enfants
- Assurer l'entretien des bâtiments scolaires, la qualité de l'alimentation et la vitalité des conseils de participation
- Poursuivre la politique de rénovation des bâtiments scolaires de manière à diminuer la facture énergétique, à améliorer la qualité de vie des enfants et des équipes pédagogiques : une attention particulière doit être accordée aux toilettes et à l'accès des enfants à l'eau potable. Le tout en concertation avec les « habitants » de l'école
- Permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied ou à vélo en utilisant des itinéraires sécurisés ou accompagnés
- Assurer le transport des enfants de tous les réseaux vers les salles de sport et la piscine.

Pour les jeunes sur le marché de l'emploi

- Soutenir l'action du Forem sur la commune et faciliter l'accès aux stages en entreprise et de découverte des métiers pour les formations en alternance
- Renforcer les liens entre le Forem et le Cpas pour soutenir les personnes qui n'ont plus droit aux allocations d'insertion
- Collaborer avec l'EPN (Espace Public Numérique) pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi via les réseaux sociaux
- Mettre en œuvre une politique active de suivi des jeunes demandeurs d'emploi, en particulier ceux qui ont décroché, par le fait de la suppression des allocations d'attente

Pour les aînés

- Développer la politique de maintien à domicile et des services qui facilitent la vie quotidienne (repas à domicile, accompagnement à la vie quotidienne)
- Planifier l'offre de lits « maison de repos » et « maisons de repos et de soins »
- Soutenir les initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel, ou de jumelage entre maisons de repos et crèches.
- Soutenir le « service senior » mis en place au sein de la maison citoyenne
- Accorder une attention particulière aux aînés précaires et/ou isolés
- Réaliser des actions pour aider les aînés à passer certaines étapes : pension, deuil, perte de mobilité...
- Accorder une attention particulière à l'accessibilité des aménagements pour les aînés
- Augmenter les aménagements urbains (banc, zone de repos...)
- Le Conseil consultatif des aînés doit être associé étroitement à toutes les politiques qui les concernent ; et il doit refléter correctement toutes les catégories de la population âgée de la commune

Pour tous

- Faire de Ciney une ville « inclusive » pour les personnes porteuses d'un handicap, les PMR (personnes à mobilité réduite) et les personnes précarisées. C'est-à-dire une ville agréable à vivre pour toutes les catégories de population, chacun doit se sentir à l'aise dans l'espace public
- Renforcer le rôle et les moyens des conseils consultatifs, dont les avis devront être pris en compte
- Donner une place aux habitants dans l'installation des espaces récréatifs, notamment via le budget participatif
- Concevoir des espaces de jeux innovants
- Soutenir et promouvoir les activités proposées par les groupements de jeunes et de personnes âgées : les mouvements (scouts, guides, patros), la MJC (soutien logistique, technologique, humain, financier...), la Maison des Seniors...
- Encourager la création de nouveaux lieux et comités, sources d'autonomie et d'émancipation des habitants de notre commune
- Favoriser et organiser des événements et rencontres intergénérationnels
- Renforcer la collaboration avec le SAI de Ciney (Service d'Aide à l'Intégration - La Navette)

7. Ciney, commune conviviale, solidaire et ouverte sur le monde

Une commune où il fait bon vivre, c'est une commune conviviale : les habitant·e·s de toute origine sociale ou géographique s'y côtoient, échangent et réalisent des projets communs.

Nous défendons une communauté humaine dans laquelle chaque femme, chaque homme, chaque enfant doit pouvoir manger à sa faim, dormir au chaud et en sécurité conformément à la dignité humaine. Chacun doit pouvoir bénéficier d'un coup de main lors d'un accident de la vie ou d'un passage difficile, sans être montré du doigt, en toute dignité.

Nous voulons permettre aux publics en difficulté de retrouver une place d'acteur, de citoyen en facilitant l'accès à l'information, la formation, la promotion de la santé pour lutter contre toutes formes d'exclusion et viser l'autonomie et l'émancipation.

La convivialité et la solidarité s'organisent aussi au niveau communal. Entre les habitant·e·s et avec le soutien de la collectivité, à travers notamment l'action de la commune et du CPAS : ceux-ci disposent de nombreux leviers permettant de construire des solidarités et de soutenir l'émancipation des personnes précarisées.

Parallèlement, nous voulons aussi faire de Ciney, un territoire ouvert sur le monde, un territoire solidaire où règne une réelle égalité des chances, où chacun·e trouve les moyens de s'épanouir et de participer à la vie collective, en sécurité.

Nous rejetons la stratégie de la peur, de la méfiance et des replis. Nous misons sur les capacités d'accueil, d'ouverture et d'intégration présentes chez nos concitoyen·ne·s. Nous faisons le choix du dialogue interculturel et de la promotion de la diversité.

Convivialité

- Développer de la convivialité dans les espaces publics en multipliant les lieux accessibles à tous : plaines de jeux, salles de village, bancs publics
- Soutenir les initiatives privées et citoyennes qui favorisent la convivialité (Fête de quartier, groupe d'achat local, jardins partagés...)
- Solliciter la création de comités de quartier qui ont pour vocation de dynamiser leur environnement direct et de renforcer le lien social

Soutien à la cohésion sociale

- Créer une synergie réelle entre les partenaires locaux : le CPAS, le centre culturel, la bibliothèque, les clubs sportifs, le secteur associatif, les entreprises d'insertion socio professionnelle... pour répondre ainsi aux besoins de tous et lutter contre toutes les formes de pauvreté, de précarité, d'insécurité et d'inactivité en veillant à ce que tous les types d'accompagnement visent à terme l'autonomie de la personne
- Soutenir l'insertion et la cohésion sociale par la création de potagers partagés
- Favoriser la création d'un guichet itinérant de façon à renforcer la proximité et l'accessibilité des services sociaux et administratifs
- Soutenir les échanges de biens et de services comme le « Système d'Echange Local » et favoriser l'accès de chacun à du matériel ou des espaces publics numériques

Accès à un logement décent pour tous

- Mettre en place une régie foncière ayant pour tâche de poursuivre des acquisitions de terrains et d'immeubles. Cela permettra à la commune de mieux maîtriser le développement de son territoire et de mener une politique active en matière d'aménagement du territoire et de logement
- Poursuivre, en collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale et le Foyer cinacien, la mise à disposition de logements publics, de logements de transit et de logements d'urgence, prioritairement dans le centre-ville pour éviter tout problème de mobilité

- Continuer à appliquer, chaque fois que nécessaire, la taxe sur les logements et commerces inoccupés (dans l'optique de faire baisser les loyers) et inciter, par des primes, à l'aménagement de logements aux étages des bâtiments commerciaux et à la réouverture des commerces dans le centre-ville et au coeur des villages
- Mettre en place une cellule communale d'action contre les logements vides
- Poursuivre résolument la lutte contre les logements insalubres en accompagnant autant les locataires que les propriétaires pour favoriser l'amélioration des logements.
- Veiller à la qualité mais aussi à la mixité sociale dans tous les projets d'urbanisation en négociant un pourcentage de logements publics avec les promoteurs
- Atteindre les objectifs du plan d'ancrage communal du logement
- Initier un projet de type «housing first» : accompagnement et supervision des locataires dans la «bonne gestion» de leur logement, permettant une reprise de confiance et un gage de sécurité pour les propriétaires et l'accès aux logements des publics précaires
- Encourager la création d'habitats groupés, intergénérationnels, « kangourous » ou supervisés

Accompagnement social

- Garantir un fonctionnement transparent et professionnel du conseil de l'action sociale
- Refuser la logique des sanctions liées au PIIS et privilégier l'accompagnement constructif des personnes leur permettant de retrouver un nouvel équilibre en visant leur autonomie en devenir
- Accorder une attention particulière aux parents seuls avec enfants
- Soutenir et relayer les initiatives locales permettant à chacun de se vêtir, de se laver, manger à sa faim, se loger et se chauffer (épicerie sociale, lavoir social, accès aux douches...)
- Accorder des prêts 0% pour des petits travaux et travaux d'économie d'énergie
- Former le personnel communal de l'accueil et du CPAS à l'empathie et à la relation avec les familles précaires, à la communication non-violente

Accueil des réfugiés, primo-arrivants et demandeurs d'asile

- Fournir un kit d'accueil pour tout·e nouvel·le arrivant·e dans la commune et orienter les primo-arrivants vers les « modules de citoyenneté », renseigner les formations en FLE (Français Langue Etrangère) ou en alphabétisation
- Accueillir les réfugiés dans la dignité, la tolérance, le respect de chacun dans ses choix de vies et convictions religieuses
- Investir des moyens suffisants dans les écoles afin d'accompagner les enfants des migrant·es et permettre leur intégration parmi les autres élèves
- Désigner une personne de référence, un·e responsable diversité pour que l'administration soit exemplaire en matière d'égalité des chances

8. Innovation économique : Ciney Smart City

Économie du partage, peer-to-peer, économie de la fonctionnalité, production locale, gouvernance coopérative et horizontale, etc. Tous ces nouveaux modèles économiques sont prometteurs pour évoluer vers une économie à haute valeur ajoutée environnementale et sociale.

Les nouvelles technologies notamment de communication, doivent être au service de cette évolution et contribuer à une plus-value en termes de circuits-courts, de gestion de la mobilité et des parkings, d'accès aux informations citoyennes...

Nous voulons soutenir les initiatives innovantes locales et créer une dynamique communale à l'écoute des nouveaux besoins. Dans ce contexte, la monnaie locale (Volti) doit jouer un vrai rôle de développement local. Car la richesse d'une commune, c'est sa capacité à fédérer les énergies créatrices, à offrir aux acteurs de terrain de réelles chances de déploiement de leurs activités.

L'enjeu consiste également à accompagner l'installation d'entreprises dans l'extension de la Zone d'Activité Economique de Ciney-Biron, ou dans le soutien à l'implantation de commerces dans le centre-ville.

L'activité économique doit aussi trouver sa place au sein de nos villages et pouvoir s'y déployer harmonieusement.

Soutien au dynamisme économique local

- Stimuler grâce notre Agence de Développement Local, les partenariats entre les entrepreneurs de Ciney, rechercher des financements européens ou régionaux, notamment au travers d'appels à projet
- Accompagner les porteurs-euses de projets de développement local en développant des couveuses d'entreprises
- Développer un partenariat avec une plate-forme de crowdfunding (notamment celle créée récemment par le BEP) pour l'investissement des projets économique locaux
- Développer des partenariats entre les entreprises des différents zonings dans une logique d'économie circulaire : le déchet de l'un peut être la ressource de l'autre, le service de l'un peut correspondre au besoin de l'autre, la demande peut être identique chez plusieurs entreprises et justifier des marchés communs...
- Initier avec l'ADL-Agence de Développement Local des coopérations de type « groupements d'employeurs ». C'est-à-dire une association qui réunit des employeurs (des petites et moyennes entreprises, des associations, des administrations et/ou des entreprises publiques), dont le but est de recruter un ou plusieurs salariés et de les mettre à disposition de ses membres, selon les besoins de chacun d'eux
- Développer des lieux de co-working, des endroits qui ne sont ni la maison, ni le travail, mais des lieux de mise en commun d'outils et de compétences propices à l'innovation sociale et économique
- Mettre en œuvre une politique financière locale, en partenariat avec le BEP, qui favorise l'éclosion des nouvelles formes d'économie : économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie numérique au service des circuits courts et de la mobilité (soutien fiscal, loyers réduits, taxes forfaitaires déchets, regroupements d'entreprises...)
- Mettre en œuvre dans les plans stratégiques du BEP les dispositions qui favorisent le développement des nouvelles formes d'économie et faire de l'économie du partage un projet environnemental

Encourager la production et la consommation locale

- Positionner Ciney dans une démarche de « smartcity », une ville où les progrès technologiques sont mis au service des citoyens dans une optique positive : démarches facilitées auprès de l'administration, lutte contre la fracture numérique et mise à disposition de matériel ou de formations, renforcement du rôle de l'Espace Public Numérique, participation aux plateformes de financement participatif (Ciney deviendra partenaire du Bep pour la plateforme de crowdfunding Cilo)
- Modifier les cahiers des charges des marchés publics communaux pour favoriser la production et la consommation locale

- Lancer des campagnes de promotion de la location plutôt que de l'achat, de la réparation et des actes zéro déchet (exemple : soutien au lancement de la plateforme de partage d'objets Usitoo)
- Soutenir les projets de traction animale qui remplacent les véhicules motorisés, dans le cadre des travaux communaux, mais aussi en offrant une prime aux producteurs qui l'utilisent
- Développer et soutenir les services d'infrastructures et de locaux comme les « FabLabs », les « Maker Spaces » ou les « micro-fabriques » axés sur la réparation, la réutilisation, l'innovation et le Do It Yourself
- Mettre en place un repair-café à Ciney, et pourquoi pas délocalisé vers les villages

Optimiser les ressources communales

- Mettre en place une cartographie des ressources publiques sous-utilisées (matériel de chantier, véhicules communaux, broyeurs, ...) afin de les mettre à disposition des entrepreneurs innovants ou des citoyens
- Dans la même optique, favoriser les initiatives de supra-communalité, en partageant des équipements ou du matériel avec d'autres communes
- Utiliser les bâtiments vides de l'administration publique pour fournir des infrastructures et créer des espaces de production, d'échanges et d'apprentissage
- Freiner l'exode du commerce vers l'extérieur de la ville et favoriser le retour des activités commerciales, artisanales et de service vers le centre-ville par une politique volontariste via des règles d'urbanisme et des primes adaptées.
- Favoriser le retour des commerces et des services dans les villages que ce soit de façon permanente ou itinérante
- Mettre en place une structure de « management du centre ville », regroupant des commerçants du centre-ville, des habitants du centre-ville et des représentants du monde politique, pour définir la stratégie de redynamisation du centre-ville (pas forcément la même que le club des commerçants qui regroupe également des commerçants en périphérie !) : quels besoins ne sont pas rencontrés, quelles attentes de la part des chalandes, quelles animations mettre en place, etc.



9. La mobilité pour tous à Ciney et dans les villages !

A Ciney comme ailleurs, nous avons le choix : continuer le «tout à la voiture» et rater le tournant qui s'amorce, ou saisir les opportunités de nouveaux modes de déplacement en plaçant les piétons, cyclistes et transports en commun au coeur de toutes les pratiques.

La mobilité passera par de nouvelles manières de se déplacer.

Stationnement

- Garantir une gratuité des parkings de la gare pour favoriser l'usage du train et éviter l'engorgement de la ville. Un parking gratuit est également très utile le week-end et en soirée et pour les commerces et l'HoReCa du bas de la ville
- Élaborer un plan de stationnement global visant à répondre aux enjeux des différents quartiers

Les transports en commun

- Veiller à maintenir Ciney comme arrêt majeur sur la ligne de train Bruxelles-Luxembourg, notamment en maintenant la pression pour conserver toute la gamme des services nécessaires à la vie d'une gare : salle d'attente accessible, guichets, cafétéria, point-presse
- Renforcer l'aspect «pôle multimodal» de la gare afin d'assurer la complémentarité des déplacements en train avec d'autres modes de déplacement
- Créer des itinéraires cyclables convergeant vers la gare et installer des parkings vélos sécurisés, notamment pour les vélos électriques
- Réserver des espaces de stationnement au covoiturage aux abords de la gare

Le partage de sa voiture

- Créer des aires de parkings pour co-voiturage à proximité de la E411, de la N4 et de la route Charlemagne
- Créer une plateforme de co-voiturage spécifique pour Ciney et ses environs

- Soutenir les nouvelles solutions de mobilité telles que les voitures (ou vélos) partagées. Grace à Ecolo, Ciney a été la première commune de sa catégorie à disposer d'une station de voiture partagée Cambio. D'autres systèmes de partage doivent venir compléter l'offre

Déplacements à pied et à vélo

- Faire de Ciney et de ses villages, une zone apaisée en matière de mobilité
- Repérer les zones les plus dangereuses et augmenter le nombre de zones 30 aménagées, de brise-vitesse clairement signalés, de rétrécissements de chaussée ou de toute autre technique visant à ralentir la circulation dans ces secteurs
- Aménager en zone 30 les rues qui n'ont pas vocation de transit
- Développer des espaces-rues en zone 20 km/h dans les impasses résidentielles : ce sont des espaces partagés où chaque type d'utilisateur-trice doit pouvoir trouver sa place en toute sécurité. Les piétons y sont prioritaires et les jeux d'enfants y sont autorisés
- Préparer un « plan trottoir » afin de développer de nouveaux itinéraires trottables et réparer les trottoirs dégradés
- Prendre systématiquement en compte la place des piétons et des cyclistes dans tous les nouveaux aménagements de voirie
- Entretien et développer un réseau de sentiers pour les promeneurs, les cyclistes et les cavaliers
- Améliorer l'accessibilité des écoles de l'entité à pied ou à vélo en soutenant la mise en place de « rangs » accompagnés à pied ou à vélo
- Remettre en place le « brevet cycliste » pour tous les élèves de 5ème primaire, tous réseaux confondus
- Mettre en œuvre le « Plan Communal Cyclable » en sécurisant l'usage du vélo en ville, et améliorer ou développer les liaisons cyclables entre la ville et les villages, inter-villages et la piscine ou les zonings
- Multiplier les pistes cyclables, en assurant la continuité avec les pistes cyclables des communes limitrophes

Usagers « faibles » et PMR - Personnes à Mobilité Réduite

- Associer les personnes âgées et handicapées aux aménagements qui les concernent
- Éliminer les obstacles pour les PMR
- Remettre à jour le plan communal de mobilité pour aménager autrement la voie publique, tant en ville que dans nos villages, en garantissant une place sécurisée pour chacun : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite transports en commun et automobile

10. Ciney et ses villages 100% énergies renouvelables en 2030 !

La transition énergétique est en marche et les énergies fossiles ne constituent plus des solutions d'avenir : l'enjeu consiste d'une part à limiter au maximum l'impact sur le réchauffement climatique et d'autre part réduire notre dépendance au coût des énergies fossiles et au danger du nucléaire.

Dans ce contexte, il paraît évident d'opter pour une vision à long terme d'indépendance énergétique, d'abord en travaillant sur la diminution des consommations tant au niveau des bâtiments communaux que dans l'isolation des logements, ensuite en investissant dans les énergies renouvelables.

Dans ces démarches de transition énergétique, l'avantage économique s'ajoute bien souvent à l'intérêt environnemental. La commune doit donc être un exemple pour les citoyens et pour les entreprises dans ce domaine !

Economies d'énergie

- Accélérer les projets d'isolation des bâtiments communaux et reprendre en mains les travaux de remplacement des châssis et des chaudières
- Informer systématiquement la population sur les différentes primes et aides disponibles en matière d'économie d'énergie
- Renforcer le rôle de la commune comme facilitateur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables pour les citoyens, mais aussi pour les entreprises (via l'ADL - Agence de Développement Local)
- S'appuyer sur ce « facilitateur énergie » pour augmenter la sensibilisation des citoyens aux problématiques de l'énergie via des articles dans le bulletin communal, des séances d'info et des accompagnements individuels et collectifs par quartier

- Lancer des dynamiques d'économie d'énergie par quartier via des audits ou des thermographies infrarouges. Poursuivre par des marchés de travaux et d'achats groupés
- Remettre en place les primes communales à l'isolation supprimées en 2013
- Créer des sociétés énergétiques locales pour le financement et la réalisation des investissements dans la transition

Energies renouvelables

- Fixer un objectif à l'horizon 2030 : Ciney 100% énergie renouvelable !
- Élaborer un plan d'actions visant à planifier cette transition de Ciney vers une autonomie énergétique à l'horizon 2030. Mettre en œuvre toutes les actions d'utilisation rationnelle de l'énergie (diminution des consommations) et développer les sources d'énergie renouvelable
- Mettre en place les engagements de la « Convention des Maires » dans le cadre du programme POLLEC III (POLitique Locale Energie-Climat)
- Réinvestir dans l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux qui le permettent, comme ce fut le cas de 2006 à 2012. Les gains sont autant énergétiques qu'économiques
- Développer de nouveaux projets d'éoliennes de taille moyenne, coopératives et citoyennes, sur les zones d'activités économiques
- Relancer le projet de centrale de biométhanisation au marché couvert (éventuellement en lien avec la biométhanisation des déchets organiques issus des collectes sélectives en porte à porte du BEP) et soutenir tout autre projet semblable associant les agriculteurs et entreprises locales

**CETTE FOIS
ON PREND
un
vert !**



Rejoignez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/ciney.ecolo



ou sur notre site !
ciney.ecolo.be